



Collectif de Soutien aux Sans-Papiers du Trégor-Goëlo (192)

Compte-rendu de la réunion du lundi 02 septembre, 20 h 30

«Espace Sainte Anne»

Présent(e)s : 20 - Excusé(e)s : 2- Président(e)s de séance : Jacqueline Boyer/L. Fernandez

Ordre du jour

1. Rappel des actions de l'été
2. Dossiers Babouana & Famille Tombo Matondo/Point sur les dossiers
3. Aides pécuniaires
4. Permanences
5. Communication du Collectif
6. Questions diverses

1. Rappel des actions de l'été

- Participation aux puces de Diwan, le 22 juillet, recette : environ 400 €
- 05 août : réunion au sujet des problèmes de logement
- 12 août : conférence de presse et rassemblement à Lannion, 120 participants. Bonne couverture médiatique. Comme suite à l'envoi d'un courrier aux élus locaux et départementaux, au Conseil départemental, à l'Amisep et à Coallia, seules 2 réponses nous sont parvenues : un élu LREM de Guingamp et le maire de Trébeurden (qui nous assure de son soutien)

2. Dossiers Babouana, Tombo Matondo/Point sur les autres dossiers

-Mme Babouana : comme suite à la proposition de M. Sorgniard de continuer à assurer la prise en charge du loyer (300€), pour une durée de 3 mois, à charge pour le CSSP de trouver un hébergement pérenne, l'assemblée prend la décision de refuser cette solution, qui aboutirait, tôt ou tard, à faire endosser au Collectif le rôle de bailleur de fait. Pour autant, le dialogue avec le représentant du CD22 n'est pas rompu et il lui sera rappelé notre demande qu'il contacte les bailleurs sociaux, avec lesquels il a l'habitude d'échanger.

-Famille Tombo Matondo : lors d'un rendez-vous récent à l'Amisep, après des menaces d'évacuation, avec le renfort de la puissance publique, un sursis jusqu'à fin septembre (!) a, finalement, été accordé... Le message est rappelé : le Collectif est et sera vigilant

S'agissant des autres dossiers :

-Trois demandes de domiciliation administrative, au bénéfice de MNA, sont acceptées par le CCAS

-Comme suite à la réunion en préfecture, le 15 juillet dernier, un dossier concernant les situations difficiles est en cours de réalisation par Philippe B. et sera transmis lorsqu'un certain nombre de cas (5/6) auront été répertoriés

3. Aides pécuniaires

Les aides attribués en juillet sont reconduites :

-Yvane et Idriss reçoivent chacun 209,41+100 €

-Hayrata : 400 € pour son loyer

-Jean-Daniel O. : en attente d'un TSD pour raisons de santé, 100€

-Faridulah Naziri & Ali Mahmoud : Afghans, en procédure de réexamen sans aucune ressource et qui se loge chez des copains afghans, une aide de 100€ chacun

Prochaine édition de la CR : le 21/09 à Redon (35)

4. Permanences

Un calendrier, proposé par Jacqueline, est à compléter par les participants aux permanences

5. Communication du CSSP

-Politique de communication du CSSP

Comme évoqué en juillet, la nécessité d'une stratégie de communication, en réaffirmant notre existence et notre action dans les médias et auprès des institutions (LTC ; mairies, etc.) s'impose à nous. Luis F. se déclare volontaire pour piloter ce projet.

6. Questions diverses/Informations

-En projet, la convention entre le CSSP et « Jamais sans toit » est en cours de finalisation

-Le Collectif participera au « forum des associations » à Lannion, samedi 07 septembre, hébergé par AC ! Trégor. À cette occasion, de nouveaux documents : bilan de l'année 2018, panneaux A3, prospectus A5 ont été élaborés par Philippe B. et Martine B.

-La prochaine réunion de la Coordination Régionale se tiendra le 21 septembre prochain, à Redon, 5 membres du CSSP projettent de s'y rendre

-L'adhésion au réseau « Culture Zatous » (Un réseau solidaire qui œuvre pour rendre la culture accessible à tous) est en suspens, avec un a priori favorable.

-La prochaine rencontre des collectifs des Côtes d'Armor est prévue le 12 octobre, à Plougonver, au « Dibar »

-La prochaine présidence sera assurée par : Luis F. et Marie-Louise

RAPPEL – DÉPÔT DES JOURNAUX ET DES CARTOUCHES D'ENCRE

Isabelle Métayer a gentiment proposé d'héberger 3 grands containers dans la **cour de la brasserie de Kerampont**, sise rue de Kerampont (à droite, après le feu, dans le sens montant). Accès et manœuvre possibles pour tout véhicule.

Dépôt le vendredi de 16 h à 19 h

ATTENTION!

**Prochaine réunion ordinaire du Collectif
Lundi 07/10/2019, 20 h 30 à l'Espace Sainte-Anne**